MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP 24-10-90021846
ISSN : 0762 042 X

SPV
Avertissements agricoles
BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, B.P. 67128, 35067 RENNES CEDEX, ✆ 99 36 01 74
Publication périodique
BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
ÉDITION : GRANDES CULTURES

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GÉRANT : G. GRIVAULT • C.P.P.A.P. : 528 AD

BULLETIN N°112
(Supplément au n°197)

18 octobre 1990

TOUTES CULTURES	*attention limaces*
TOUTES CEREALES	*pucerons et J.N.O.*
BLE D'HIVER	*informations* *nouvelle maladie*
COLZA	*altises : faible présence* *pucerons: à surveiller*

TOUTES CULTURES

Limaces: douceur des températures et humidité leurs sont favorables. Les jeunes colzas y sont particulièrement sensibles. Pour les céréales, des dégâts peuvent se produire avant la levée dans les zones à risques et notamment sur précédent céréale ou colza ou à proximité de parcelles ayant porté ces cultures. Les sols "creux" ou motteux favorisent les attaques. Pour limiter ces risques, la meilleure solution est de mélanger les granulés avec la semence. Ceci ne dispense pas d'une surveillance dès la levée.

Les produits anti-limaces sont toxiques pour la plupart des animaux. Il est donc nécessaire de respecter les doses (20 à 40 granulés par m2 sont suffisants : voir dépliant vert) et d'éviter de laisser en surface tout amas de granulés.

TOUTES CEREALES

Pucerons et J.N.O.:

SITUATION

Les captures aux piéges à succion (réseau AGRAPHID) et les infestations des cultures pièges sont encore en diminution depuis notre dernier bulletin. Elles sont inférieures à celles de 1989 à la même époque. Le potentiel infectieux est élevé.

P.135

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 déc. 190
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DRAF - Prot. Végét.

PRECONISATIONS

Traitez au stade 2 feuilles déployées, toute culture qui serait en cours de levée à la réception de ce bulletin.

BLE D'HIVER

Nouvelle maladie

Une nouvelle maladie, qui serait transmise par une cicadelle *(PSAMMOTTETIX ALIENUS)*, a provoqué de graves dégâts sur blé d'hiver lors de la dernière campagne dans les régions Centre et Bourgogne. Vous trouverez ci-joint une note commune INRA-ITCF-SPV sur ce problème.

En Bretagne, cette maladie n'a pas été détectée. Cependant, certains symptômes sont proches de ceux provoqués par la J.N.O..

Cette campagne, nous avons mis en place un petit réseau de piégeage (6 lieux), qui nous permettra de suivre l'arrivée éventuelle des cicadelles responsables.

ATTENTION: on trouve actuellement des cicadelles du maïs dans les cultures. Celles-ci sont de couleur vert pâle et provoquent des taches blanches sur le feuillage. Elles sont considérées comme sans danger.

COLZA D'HIVER

Altises : les captures dans nos pièges sont faibles. La présence sur cultures nous est signalée dans le Morbihan (St jean de Brévelay), mais en dessous du seuil.

Pucerons cendrés:

SITUATION

Un vol important s'est produit en début du mois. Les cultures sensibles (cultures légumières, choux fourragers etc), sont très envahies. Il y a donc un risque pour le colza oléagineux. Cependant, les vols sont en diminution. Des infestations nous ont été signalées dans le Morbihan.

PRECONISATIONS

Traitez si vous trouvez en moyenne plus de 1 pied sur 5 avec une colonie. Observez à la face inférieure des feuilles.

En cas de traitement : utilisez des produits à base de pyrimicarbe (PIRIMOR G ou APHOX) ou de thiométon + endosulfan (SERK EC).

Mildiou des crucifères: il se manifeste par des taches vert pâle à jaune sur la face supérieure des feuilles ou des cotylédons. Ces taches portent, de l'autre côté de la feuille, un feutrage blanc sale. Il n'existe pas, à notre connaissance, de traitement efficace.

.../...

LA NOUVELLE MALADIE DU BLE TRANSMISE PAR *PSAMMOTTETIX ALIENUS*

NOTE COMMUNE INRA - ITCF - SPV

Courant Janvier 1990, des parcelles de blé présentent des pieds chétifs ; les symptômes s'apparentent à ceux provoqués par la jaunisse nanisante de l'orge, mais les analyses de laboratoire (Test Elisa) montrent qu'il ne s'agit pas de JNO. L'INRA s'oriente alors vers une nouvelle maladie en recherchant l'agent pathogène responsable ainsi que son vecteur.

Les symptômes :

Plusieurs types de symptômes sont notés au cours du cycle végétatif du blé et selon la gravité de la maladie. On observe, dès Janvier, des pieds rabougris portant à la fois des feuilles de couleur vert pâle et jaune, puis, courant Février, on constate dans les attaques graves une mortalité des pieds atteints.

A la reprise de végétation, les plantes restent nanifiées et ne montent pas (aspect moutonné de la parcelle), certaines plantes malades peuvent présenter un redémarrage d'une ou deux nouvelles talles frêles.

Dans le cas d'attaques moins graves, la montaison a lieu, mais conduit à la formation d'épis souvent stériles. Ces pieds présentent des jaunissements accompagnés parfois de rougissements. Plusieurs étages foliaires sont touchés contrairement à la JNO qui affecte surtout la dernière feuille.

Répartition au sein de la parcelle :

Les plantes touchées apparaissent d'abord groupées sur la ligne par petites unités de 4 à 10 plantes. Plus tard en saison, le nombre de plantes touchées peut s'accroître à la périphérie de ces petites unités.

La répartition des plantes malades est très hétérogène et les plantes atteintes ne sont pas disposées en ronds comme dans le cas de la JNO.

Les régions touchées :

La maladie a été observée en région CENTRE, en BOURGOGNE, plus rarement en Auvergne, en Champagne, en Alsace et dans le Sud de l'Ile de France. Elle a provoqué de graves dégâts dans les départements du Cher, de l'Yonne, de la Nièvre et de l'Indre.

Facteurs aggravant la maladie :

Suite à des enquêtes menées par l'ITCF et l'UNION du CHER, il ressort que :

- Les levées précoces correspondant à des semis de la première quinzaine d'octobre sont plus fréquemment et plus fortement touchées. Cette situation est illustrée par des parcelles à levée échelonnée.
- Les dégâts sont d'autant plus graves que la parcelle se trouve à proximité d'un bois, exposée au Sud.
- Certaines variétés de blé tendre pourraient être plus sensibles à cette maladie ou en extérioriser davantage les symptômes, comme Thesée, Génial, Récital, Pernel, Camprémy. Les blés durs sont aussi affectés mais aucun classement provisoire des variétés n'a été réalisé.
- Les dégâts causés sont difficilement chiffrables. Les parcelles les plus touchées situées dans le Cher et l'Yonne présentaient jusqu'à 90 % de pieds malades, certaines ont dû être retournées. Dans les régions les moins atteintes, le niveau d'attaque est de l'ordre de quelques plantes pour mille.

Le point sur les recherches menées à l'INRA :

Psammotettix alienus, une cicadelle fréquente dans les blés malades, pourrait être le vecteur de cette maladie.

En effet, des adultes, capturés en Juin 90 sur une parcelle atteinte de l'Yonne (St Cyr Les Colons) maintenus 2 jours sur des jeunes blés, ont transmis un agent déterminant des symptômes voisins de ceux que l'on peut observer au champ. Au bout de 4 semaines, les plantes ont extériorisé des symptômes de nanisme qui s'accentuent progressivement. Après 12 semaines d'infection,

P36

quelques plantes jaunissent et meurent, les autres restent naines alors que les témoins ont atteint le stade montaison.

L'organisme pathogène responsable de la maladie n'est pas identifié. De fortes présomptions font penser à un mollicute. En effet, l'observation d'échantillons par la méthode de fluorescence et en microscopie électronique a permis de repérer la présence de particules de type mycoplasme, dans quelques cas. Les recherches continuent au sein de l'INRA, de la Coopération Agricole, des services chargés de Protection des Végétaux et de l'ITCF.

MISE EN PLACE D'UNE SURVEILLANCE DES POPULATIONS DE CICADELLES :

Un réseau de piègeage est mis en place, dès maintenant, pour suivre l'arrivée et l'activité de ces cicadelles et identifier les différentes espèces présentes dès le début de cette campagne.

Les cicadelles sont des insectes très mobiles ; au cours d'une même journée elles peuvent se déplacer du champ à la bordure du bois voisin ; au sein de la parcelle, elles piquent quelques plantes d'un même rang, puis se déplacent à un autre endroit du champ, ceci expliquerait la répartition de la maladie au sein de la parcelle.

A l'automne, on peut observer plusieurs espèces de cicadelles dans les champs de céréales, il ne faut pas confondre *Psammotettix alienus* qui pique dans les tissus conducteurs (cellules du phloème) avec la cicadelle du maïs (*Zyginidia scutellaris*) fréquemment observée sur jeunes céréales. La cicadelle du maïs provoque des dégâts du type "ponctuations blanches" qui correspondent aux cellules vidées.

Quelques méthodes de lutte pour cet automne :

*** Différer la date de semis :**

- Dans les situations à risque important, on peut envisager de semer après le 15 Octobre en sachant que le potentiel de rendement sera légèrement diminué en cas d'absence de maladie.

- Dans les autres situations, on peut semer à des dates normales tout en restant attentif à l'activité des cicadelles.

Pour les préconisations, nous avons très peu de références, seuls deux essais ont été réalisés l'an dernier dans des zones très atteintes (95 et 37 % pieds touchés) et ils ont donné des rendements très faibles ou moyens.

*** Certains traitements insecticides des semences constituent des pistes intéressantes qu'il conviendra de confirmer en l'absence de mouche jaune.**

*** Les traitements en végétation lors de la campagne 1989/1990 visaient les pucerons et ont montré une faible efficacité due davantage à leur mauvais positionnement qu'à leur dose. Les cicadelles sont sans doute arrivées assez tôt sur les parcelles ou ont montré un maximum d'activité du 21 au 27 Octobre.**

Dans les conditions de l'année, les traitements les plus précoces se sont avérés légèrement meilleurs.

Donc un traitement très précoce relayé en cas de besoin par une deuxième application peut être justifié.

La deltaméthrine et la lambda-cyalothrine ont reçu une dérogation limitée dans l'espace et le temps à la dose de 7,5g/ha.

Cette année, compte-tenu de notre méconnaissance relative de ce nouveau problème, en particulier sur le pouvoir de vection et l'efficacité de la transmission par *Psammotettix alienus*, les conseils de traitement seront donnés en fonction des observations de cette cicadelle, régionalisés et ciblés par les bulletins d'Avertissements Agricoles.

24 Septembre 1990